

Nos projets

```
graph TD; A[Nos projets] --> B[Projet éducatif]; A --> C[Projet pédagogique]; A --> D[Projet d'établissement];
```

Projet éducatif

Projet pédagogique

Projet d'établissement

« Un enfant épanoui, bien dans sa peau, bien dans son cadre de vie est plus disposé, plus réceptif à l'apprentissage qu'un enfant complexé, rejeté ou connaissant des problèmes. Donc, toutes personnes intervenant de loin ou de près dans son éducation doivent collaborer afin de construire par et pour l'enfant un cadre de vie favorable à son bien être affectif, physique et social. Telle est la philosophie de ces projets. Référence : décret missions »

PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif de l'enseignement officiel subventionné définit l'ensemble des valeurs, des buts, des intentions de sa politique éducative en cohérence avec le décret Missions du 24/07/1997 et les décrets organisant et/ou définissant la neutralité de l'enseignement officiel subventionné et/ou de la communauté auquel les Pouvoirs organisateurs adhèrent (Décret du 31 mars 1994/ décret du 17 janvier 2003)

Développer l'EMANCIPATION SOCIALE de chacun des élèves

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Viser au mieux-être affectif, physique et intellectuel de l'enfant.

Privilégier l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'autonomie, la liberté, l'efficacité, la créativité, le développement corporel, la curiosité d'esprit, l'état critique.

Assurer à chacun l'ACQUISITION et la MAITRISE de SAVOIRS et de COMPETENCES nécessaires aux apprentissages ultérieurs

- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Rendre les enfants aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une place plus active dans la vie de tous les jours ; répondre aux besoins et aspirations des collectivités locales.

Veiller à acquérir les connaissances et savoirs indispensables, amener à la maîtrise des compétences de base indispensables, définir pour chacun les meilleures ambitions, chercher ce qui rendra les enfants aptes à suivre avec succès les cursus scolaires, respecter les rythmes individuels, ...

Assurer la formation d'un CITOYEN INFORME, ENGAGE, RESPONSABLE et CRITIQUE

- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

Amener l'enfant à contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

Construire une société démocratique proche du citoyen, créer des lieux d'expression et d'écoute, de rencontres (étude, jeu, ...) respecter toutes les conceptions philosophiques et idéologiques, pratiquer la tolérance, s'enrichir au contact d'autres idées en pratiquant l'échange et la confrontation.

Assurer les conditions favorables à l'EPANOUISSEMENT

- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Répondre aux ambitions de tous les élèves et permettre l'émancipation sociale.

Refuser toute sélection, ne pas établir la hiérarchie, respecter les particularités et les choix individuels, s'occuper de tous et en fonction des besoins spécifiques de chaque enfant,...

PROJET PEDAGOGIQUE

Notre projet s'inscrit dans le cadre du décret « école de la réussite » du 14 mars 1995 et du décret « Missions » du 24 juillet 1997.

Il se veut un référentiel, un outil de repérage pour que notre école continue à progresser vers une école de la réussite, ambitieuse pour tous. Il est adapté, selon l'article 68 du décret « Missions », tous les 3 ans.

Il opte pour la capacité de l'école à éduquer chaque enfant et à l'amener à maîtriser les savoirs et les compétences de base nécessaire à son émancipation sociale.

**L'enfant, centre du projet,
pourra construire ses savoirs,
les intégrer et les réinvestir au quotidien.**

Tel est notre défi !

Aussi, chaque équipe éducative aura pour chacun des enfants qui lui est confié, la meilleure ambition, tout en tenant compte de ses rythmes propres dans la perspective de le faire évoluer vers la maîtrise des **savoirs** et des **compétences** nécessaires à son insertion sociale et à la poursuite de ses études.

Pour cela, elle veillera à organiser une **continuité pédagogique** en pratiquant la **différenciation des apprentissages** sur base d'une véritable **évaluation formative**.

Le projet d'établissement de nos écoles tiendra compte des choix méthodologiques ci-dessous :

- Priorité au LIRE-ECRIRE-PARLER-ECOOUTER, centré sur la maîtrise du sens et de la communication.
- Maîtrise des outils mathématiques de base.
- Le développement de l'éveil sous toutes ses facettes (Histoire, Géographie, Sciences, Technologie)
- Une pédagogie de la découverte, de production et de création afin de donner du sens aux apprentissages ; une pédagogie participative où l'enfant est acteur de son apprentissage ; une pédagogie de la maîtrise où la motivation de l'enfant sera de grande importance.
- Une pédagogie différenciée, un respect des rythmes individuels, des projets d'intégration.
- Une évaluation formative afin de situer l'enfant dans ses apprentissages.
- La concertation entre les membres de l'équipe éducative afin d'assurer la continuité des apprentissages.
- Le bien-être, le bien vivre ensemble.

PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet d'école développe plus particulièrement les points suivants :

- **La communication : LIRE-ECRIRE-PARLER-ECOUTER**

- Travailler à s'appropriier la langue française, c'est travailler à acquérir le langage de référence de tout apprentissage, c'est développer l'aptitude et le plaisir à communiquer, c'est accéder à la culture et à la citoyenneté responsable.
- La langue française est la première clé qui s'offre à l'enfant pour accéder à l'ensemble des domaines de l'apprentissage ; ceci implique la responsabilité de tous dans la construction de ce langage de référence.
- La maîtrise de la langue française est un facteur important de lutte contre l'échec scolaire.
- Diverses démarches sont organisées au sein de nos implantations pour assurer une amélioration dans les manquements relevés lors des évaluations externes organisés par la FWB.

En référence aux socles de compétences, voici des aspects développés pour favoriser la communication :

- LIRE (construire du sens en tant que récepteur écrit ou visuel)
 - ✓ Orienter sa lecture en fonction de la situation de communication
 - ✓ Elaborer des significations
 - ✓ Dégager l'organisation d'un texte
 - ✓ Percevoir la cohérence entre phrases et groupes de phrases tout au long du texte
 - ✓ Tenir compte des unités grammaticales

- ✓ Traiter les unités lexicales
- ✓ Percevoir les interactions entre les éléments verbaux et non verbaux

- ECRIRE (produire ou reproduire du sens en tant qu'émetteur d'un message)
 - ✓ Orienter son écrit en fonction de la situation de communication
 - ✓ Elaborer des contenus
 - ✓ Assurer l'organisation et la cohérence du texte
 - ✓ Utiliser les unités grammaticales et lexicales
 - ✓ Assurer la présentation

- PARLER (exprimer sa pensée par la parole et par le corps, produire du sens en tant qu'émetteur d'un message)

- ECOouter (mobiliser son attention pour percevoir des signes sonores, verbaux et corporels, produire du sens en tant que récepteur d'un message)
 - ✓ Orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication
 - ✓ Elaborer des significations
 - ✓ Assurer et dégager l'organisation et la cohérence du message
 - ✓ Utiliser et identifier les moyens non verbaux

Les actions concrètes :

Mettre les enfants en contact avec le langage oral, écrit et visuel, dès l'entrée en maternelle.

- ❖ Construction et utilisation de référentiels pour aider l'enfant à acquérir un comportement autonome et de recherche.
 - Des référentiels communs pour organiser la cohérence et la continuité des apprentissages.
 - Livres de comptines, recettes, techniques de bricolage, farde de vie, jeux de lecture, ...
 - Dictionnaires, classements.
 - Capital-mots, ...
 - Des référentiels communs pour gérer le temps et les lieux.
 - Calendriers
 - Organisation des ateliers
 - Règles de vie
 - Infrastructure
 - Livres-souvenirs et/ou panneaux de présentation, écrits fonctionnels, divers...
 - Des référentiels individuels :
 - Fardes de textes avec différents types d'écriture
 - Cahier de synthèses avec structure d'écrit
- ❖ Ateliers lecture (prix versele, prêts de livre par la bibliothèque ou le bibliobus)
- ❖ Utilisation du traitement de texte et initiation à l'informatique dans le cadre du projet cyberclasse

- ❖ Accès à la presse écrite
- ❖ Participation à divers concours
- ❖ Cahiers d'expressions
- ❖ Projets santé, sécurité et citoyenneté
- ❖ Utilisation et/ou création d'outils facilitant la concentration et l'écoute
- ❖ Accès à des activités culturelles : film, théâtre, sorties diverses, ...
- ❖ Projets à thème : spectacle, musique, marché de Noël, exposition, séjours pédagogiques, ...

Favoriser la communication au sein de l'école et avec l'extérieur

- ❖ Création d'un journal de l'école, d'un blog, ...
- ❖ Utilisation du cahier de communications en maternelle et du journal de classe en primaire
 - Productions de textes, d'articles en fonction des projets développés, informations diverses
- ❖ Demande d'informations, appel aux intervenants extérieurs, personnes ressources...

- Une pédagogie différenciée, un respect des rythmes individuels, des projets d'intégration.

- ❖ La réalité de nos écoles de village permet une organisation optimale. Dans les classes uniques ainsi que dans les classes à plusieurs divisions, les élèves concernés suivent les cours les mieux adaptés à leur niveau. Les enseignants peuvent également avoir une approche pédagogique différente. Ce qui place à tout moment ces élèves dans l'optique d'une école de la réussite. Lorsque les classes sont séparées, les enseignants d'un même cycle relèvent les problèmes rencontrés et trouvent différentes solutions (remédiation, retour ponctuel dans un autre groupe classe, groupe de besoins...). Lorsque les difficultés sont trop importantes, on permet à l'enfant d'accomplir une année complémentaire dans l'année dans laquelle il se trouvait.
- ❖ L'organisation d'une année complémentaire doit rester exceptionnelle. Il ne s'agit pas d'un simple redoublement. Après avoir mis tout en œuvre au cours de l'année scolaire (évaluation continue, constat, communication aux parents, stratégies à développer, appel à l'équipe éducative, au PMS/PSE, logopède, personne ressource, ...), le titulaire pourra proposer à l'équipe une année complémentaire pour les enfants en difficulté. L'équipe éducative déterminera, en concertation avec les différents partenaires, la classe dans laquelle l'enfant se trouvera.
- ❖ Nos écoles proposent un partenariat avec les écoles d'enseignement spécialisé proches afin d'intégrer partiellement ou totalement les élèves à besoins spécifiques. C'est un processus à construire ensemble, avec un respect total de l'identité et de la diversité de chacun. L'intégration est chaque fois un projet unique. Nous guiderons et accompagnerons l'enfant dans les différentes démarches de son projet d'intégration.

- La concertation entre les membres de l'équipe éducative afin d'assurer la continuité des apprentissages.

- ❖ La concertation régulière des équipes éducativ.es permet :

- Le dépistage précoce des difficultés avec ou sans l'intervention du PMS/PSE dès l'entrée à l'école.
- L'échange de référentiels, de documents divers afin d'assurer la continuité.
- L'utilisation de documents pédagogiques réalisés par leur propre soin.
- L'organisation de la coopération entre les enfants.
- La réalisation de différents projets.
- Le passage de la maternelle à la primaire par l'organisation d'ateliers 5/8 ou l'organisation et l'échange de projets communs. La passation des référentiels construits en maternelle.
- Le passage du primaire au secondaire suite à des informations et animations organisées par le PMS, la direction mais également suite à la participation dans différentes écoles secondaires environnantes.

- Le bien-être et le bien vivre ensemble.

- ❖ Etre bien dans son corps, être bien dans sa tête

- Travail en partenariat avec le CPMS/PSE mais aussi avec les logopèdes, psychologues, ...
- Projet alimentation saine à l'école
- Prévention à la non-violence à travers les projets de zones de cours et de régulation de la parole en classe.

- ❖ Cours d'éducation physique, de psychomotricité et de natation

❖ Séjour pédagogique

Ces classes transplantées en vue de découvrir un environnement géographique, historique et humain sont différentes du milieu habituel. Cette période est favorable aux échanges sociaux, affectifs entre les enfants, les enseignants, les enfants-enseignants. Différentes découvertes y sont abordées ce qui renouvelle la pratique pédagogique.

❖ Respect de son environnement, tri des déchets (partenariat avec le BEP)

Il est important pour l'enfant de connaître et de comprendre les différents éléments de son milieu naturel et humain, de manière à agir sur celui-ci en lui faisant acquérir :

- Une bonne représentation et un respect de son lieu de vie ;
- Développer un esprit scientifique où les démarches sont mises en place pour mieux observer et comprendre l'environnement ;
- En mettant ses idées personnelles à l'épreuve par des situations problèmes, des défis, des réflexions,...
- En l'amenant à utiliser l'erreur commise, comme point d'appui à de nouveaux apprentissages : évaluation formative, pratique régulière de l'auto-évaluation, réflexion de ses propres pratiques, ...

❖ Une clé ouverte à tous : le respect de l'autre, la solidarité, l'écoute, la non-violence

Sans restriction de race et de culture, dans une société en mutation rapide, le manque de repères s'installe chaque jour. L'école doit plus que jamais, assurer sa mission d'apprentissage dans :

- Les valeurs humaines ;
- Le respect de soi ;
- Le respect de l'autre ;
- Le respect des règles de vie en communauté ;
- Le respect du travail ;
- Le respect de l'autorité ;
- ...

Comment ?

- En installant et rédigeant une charte de vie (dépliant d'implantation), régulant la vie scolaire.
- En visant à former des individus qui intègrent le sens de leurs responsabilités, mais aussi de leurs devoirs.
- En créant un conseil de coopération en classe, un espace de parole afin d'analyser, de trouver des solutions aux problèmes rencontrés dans le groupe.